

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATTEINDRE LA NEUTRALITE CARBONE EN 2050 : COMMENT L'ADEME ACTUALISE SES SCENARIOS

Le 16/06/2026

Après Transition(s) 2050 - Saison 1, publié entre 2021 et 2024, qui a contribué à éclairer l'élaboration de la 3ème stratégie nationale bas carbone, faisant actuellement l'objet d'une consultation du public, et dont l'adoption définitive est prévue cet été, l'ADEME a relancé son exercice de prospective dans l'optique de mettre à jour ses scénarios de neutralité carbone pour une publication prévue en fin d'année.

Deux nouveautés émaillent ce travail de mise à jour : une démarche partenariale, mise en place avec RTE, NaTran, la FRB et l'OFB, Inria et le CEREMA, autant d'acteurs disposant d'expertises complémentaires à celle de l'ADEME ; une approche territoriale qui permettra d'illustrer la déclinaison concrète des scénarios à plus ou moins grande échelle.

Transition(s) 2050 Saison 2 : une démarche partenariale au cœur du projet

Au-delà de la prise en compte nécessaire d'un contexte ayant profondément évolué, l'ADEME a fait le choix d'inscrire ses travaux dans une démarche partenariale, afin d'élargir son approche comme ses critères d'analyse mais aussi de mieux prendre en compte les effets du changement climatique.

A l'heure où la France lance un Plan national d'électrification, visant l'accélération de l'électrification des usages, l'électricité française, majoritairement décarbonée, constitue un des éléments clés pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050. C'est tout l'objet d'un partenariat étroit noué avec **RTE**, qui conduit, dans le cadre de ses missions légales, une large étude sur les scénarios d'évolution à long terme du système électrique (actualisation de l'étude Futurs énergétiques 2050). Ce partenariat permet à l'ADEME et RTE d'articuler leurs compétences et leurs travaux en cohérence ; l'ADEME mettant à disposition son expertise sur la biomasse et la chaleur renouvelable, RTE sur le système électrique. Depuis un an, l'ADEME et RTE mènent leurs exercices de concertation respectifs et échangent pour assurer une correspondance entre les scénarios élaborés dans les 2 exercices. Ainsi les trajectoires de demande d'énergie étudiées par l'ADEME seront également étudiées dans les scénarios présentés par RTE, et sur le système électrique, l'ADEME se reposera sur les modélisations réalisées par RTE.

Au-delà des échanges menés avec RTE, l'approche partenariale de Transition(s) 2050 Saison 2 s'étend à l'expertise d'autres partenaires publics ou assurant des missions de service public spécialisées. Pour prendre la pleine mesure des enjeux prospectifs liés au secteur numérique et à l'intelligence artificielle, à la biodiversité, à la demande en eau ou encore au gaz, l'agence s'appuie sur l'expertise clé de plusieurs organismes experts :

- **NaTran** (ex GRTgaz)
- **Inria**
- La **Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)** et l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)**
- Le **Cerema**

Ces partenaires contribuent à l'élaboration des 4 scénarios, en apportant des hypothèses, ou en mettant à disposition leur expertise pour qualifier les impacts des scénarios sur leurs champs de compétence spécifiques.

Une déclinaison des scénarios prospectifs sur 6 territoires pilotes

La déclinaison de Transitions 2050 à l'échelle des territoires est une autre nouveauté de la saison 2. Le programme Territoires 2050 réunit ainsi l'ADEME et six collectivités partenaires :

- L'Établissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (Ile-de-France) ;
- La Communauté de Communes Pays d'Évian-Vallée d'Abondance (Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- La Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud (Nouvelle Aquitaine) ;
- La Communauté Urbaine de Dunkerque (Hauts-de-France) ;
- La Métropole Aix-Marseille Provence (Provence-Alpes-Cotes-d'Azur) ;
- Le Parc Naturel Régional des Grands Causses (Occitanie).

Dans cet exercice, ce sont les directions régionales de l'ADEME qui sont à la manœuvre et qui accompagnent chaque collectivité, afin de faire émerger une vision claire des transformations impliquées localement par chacun des quatre scénarios. Après une phase de définition concertée des enjeux prioritaires, les collectivités réunissent leurs parties prenantes lors d'ateliers de travail. En projetant des sites spécifiques (une zone portuaire, un massif forestier, un quartier urbain, un axe routier...) dans chacun des scénarios, les participants répondent à deux questions principales : « Que deviendrait mon territoire dans une France neutre en carbone en suivant le scénario 1, 2, 3 ou 4 ? Comment mon territoire peut-il contribuer à la réalisation de chacun de ces scénarios ? ».

Dans chaque territoire, d'ici la fin de l'année, quatre récits locaux illustrés seront produits en miroir des quatre scénarios nationaux. Le retour d'expérience de ce programme sera capitalisé pour permettre de construire une méthode de territorialisation s'adressant à l'ensemble des collectivités françaises.

Une consultation des jeunes pour éclairer les enjeux de gouvernance dans les territoires

Profitant de ces consultations et déclinaisons territoriales, l'ADEME a souhaité interroger plusieurs panels de jeunes de 18 à 30 ans. Leur voix compte particulièrement dans la mesure où ils seront actifs, et peut-être aux responsabilités, en 2050. Ces consultations, menées sous forme de débats ouverts autour de 3 thèmes essentiels de la vie quotidienne - se nourrir, se loger, se déplacer - se sont déroulés dans les 6 territoires partenaires engagés dans la déclinaison territoriale de la saison 2 de Transitions 2050 ainsi qu'en Bretagne.

Les discussions ont permis de faire émerger assez naturellement les enjeux de gouvernance associés à chacun des scénarios : les responsabilités individuelles et collectives, le rôle et la place de l'État dans les aides, la régulation et la planification, la responsabilité des collectivités pour les infrastructures ou encore la place des entreprises privées dans les innovations.

Pour en savoir plus :

- Article sur le lancement de la Saison 2 sur [ADEME INFOS](#)
- Présentation de Transition(s) 2050 Saison 2 [en vidéo](#)

ADEME

Tél : 01 47 65 20 29

Mél : presse@ademe.fr

Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette 92541
Montrouge Cedex

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr